

3 - Conseil Municipal - Commissions et Représentations - Modificatifs

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Modifications de désignations suite à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Suite à la démission de Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT et à l'installation de M. Gérard VAN HELLE, il convient de désigner de nouveaux représentants dans certaines structures.

Le Conseil Municipal est donc invité à procéder aux modifications de désignations suivantes :

- Commissions municipales n° 2 et 6 : M. Gérard VAN HELLE
- EPCC Les 2 scènes : M. Gérard VAN HELLE (en qualité de suppléant)
- RAP La Rodia : M. Gérard VAN HELLE (en qualité de titulaire)
- Maternelle Kennedy : M. Gérard VAN HELLE
- Maternelle Kergomard : M. Gérard VAN HELLE
- Maternelle Montrapon : M. Gérard VAN HELLE
- Lycée Ledoux : M. Gérard VAN HELLE (en qualité de titulaire)
- Office des Retraités et Personnes Agées de Besançon : M. Gérard VAN HELLE (en qualité de titulaire)
- Besançon Tourisme et Congrès : M. Gérard VAN HELLE en qualité de titulaire au Conseil d'Administration.

Pour ce qui concerne le CCAS, l'article R.123-9 du Code de l'action sociale et des familles prévoit que les sièges vacants sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés. Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY devient en conséquence administratrice du CCAS en remplacement de Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT.

Par ailleurs, il est proposé que M. Gérard VAN HELLE remplace Mme Carine MICHEL en tant que délégué suppléant au Syndicat Mixte LUMIERE.

II - Représentations liées à l'Enseignement Supérieur

Suite au transfert partiel de la compétence Enseignement Supérieur au Grand Besançon, il convient de rapporter les diverses désignations effectuées par la Ville au sein des structures et établissements d'Enseignement Supérieur, la CAGB se substituant à la Ville au sein de ces organismes :

- Conseil d'Administration de l'Université (*Jean-Louis FOUSSERET - titulaire et Dominique SCHAUSS - suppléant*)
- Commission de Recherche du Conseil Académique (*Michel LOYAT*)
- UFR des Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (*Dominique SCHAUSS - titulaire*)
- UFR des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (*Claudine CAULET - titulaire et Dominique SCHAUSS - suppléant*)
- UFR des Sciences Techniques (*Dominique SCHAUSS - titulaire et Françoise PRESSE - suppléante*)
- UPFR Sports - Unité de Promotion, de Formation et de Recherche des Sports (*Dominique SCHAUSS - titulaire et Cyril DEVESA - suppléant*)

- UFR des Sciences Médicales et Pharmaceutiques (*Dominique SCHAUSS*)
- Université Ouverte (*Dominique SCHAUSS*)
- Conseil de Gestion du CLA (*Dominique SCHAUSS*)
- Conseil de Gestion de l'IPAG (*Dominique SCHAUSS*)
- Conseil d'Administration de l'OSU (*Dominique SCHAUSS et Anthony POULIN*)
- Conseil de Gestion de l'ISIFC (*Dominique SCHAUSS et Anthony POULIN*)
- Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (*Dominique SCHAUSS*)
- Association des Villes Universitaires de France (*Dominique SCHAUSS*).
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Besançon Vesoul (*Dominique SCHAUSS - titulaire, Myriam EL-YASSA - suppléante*)
- ENSMM (*Jean-Louis FOUSSERET - titulaire et Dominique SCHAUSS - suppléant*).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces modifications de désignations.

«M. LE MAIRE : Ce point concerne les modificatifs des commissions et représentations, suite à la démission de Fanny GERDIL-DJAOUAT et à l'arrivée de Gérard VAN HELLE. Vous regardez les commissions ; ce sont celles dans lesquelles siégeait Fanny GERDIL-DJAOUAT, à quelques exceptions près. S'il n'y a pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 23 mai 2016.